



COMITÉ DE CÔTE-D'OR DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Agréé par le Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES AINES DU LUNDI 3 OCTOBRE 2016

Présents :

HENRY Daniel, Président, BERNARD Henri, BRUNET Josette, BRUNET Yves, CAVATZ Jean-Claude, DELION Alain, GALLY Monique
BOTTARD Philippe, Président du Comité de Côte d'Or

Absentes excusés : LAURIN Pierrette, MARANELLI Vincent

Absent : VAUZELLZ Eric

Le Président ouvre la séance à 14h30.

CR Championnats 2016

Championnat triplette vétérans, 68 équipes engagées.

Le problème des triplettes qualifiées pour le championnat de ligue et qui refusent d'y aller est évoqué.

Championnat doublette aînés, 64 équipes engagées.

On constate une désaffection de ce championnat qui semble boudé par les joueurs vétérans (+60 ans)

A l'unanimité des présents, la commission décide de réserver ce championnat doublettes honorifique aux seuls joueurs vétérans de 60 ans et plus à compter de 2017.

La commission demande la création d'un championnat départemental Tête à Tête Vétérans.

Bilan CDC Vétérans

La dernière journée de compétition a eu lieu la semaine dernière. Le président regrette à nouveau la transmission tardive des résultats par certains clubs.

Le bilan sportif est le suivant : sont qualifiés pour les phases finales

D1 – Poule A : Drapeau A et Fenay A

D1 – Poule B : Marsannay A et Quetigny A

D2 – Poule A : Belleneuve et Neuilly (accèdent en D1 en 2017)

D2 – Poule B : Drapeau B et Comblanchien (accèdent en D1 en 2017)

Les demi-finales et les finales se joueront sur une seule journée, le jeudi 10 novembre au boulodrome de Dijon (½ finales le matin et les finales l'après-midi)

Sont rétrogradés de D1 en D2 :

Poule 1 : Longchamp et Marsannay B

Poule 2 : ASPTT et PCSN A

Point sur les finances

Monique GALLY, fait le point sur la trésorerie, compte tenu des rentrées d'argent consécutives aux cotisations perçues sur les concours aînés en 2016.

La situation financière est satisfaisante et comme cela avait été évoqué lors de la dernière réunion de la commission, le nombre de joueurs et joueuses récompensés sera plus important que les années précédentes.

Classement des joueurs aux concours aînés – récompenses

La commission décide de récompenser les 8 premiers masculins et les 5 premières féminines en leur attribuant des bons d'achat :

Masculins : 100 € - 80 € - 60 € - 50 € - 40 € - 30 € - 20 € - 20 €

Féminines : 80 € - 50 € - 50 € - 30 € - 20 €

Concours hivernaux au boudrome : dates et tenue des tables de marque

DATES	TABLE DE MARQUE
26 octobre 2016	Alain DELION
24 novembre 2016	Daniel HENRY
14 décembre 2016 (challenge Battini)	Alain DELION
22 décembre 2016	Vincent MARANELLI ou Daniel HENRY
19 janvier 2017	???
25 janvier 2017	???
8 février 2017	???
22 février 2017	???
8 mars 2017	???
22 mars 2017	???

Organisation du challenge Battini

La date du 14 décembre est retenue.

La formule sera identique à celle de 2015 : 5 parties (2 le matin et 3 après-midi)

Avenir de la commission des Aînés

Le président Daniel HENRY informe les membres présents qu'il quittera la commission à la fin de son mandat au comité départemental le 19 novembre 2016.

Alain DELION, Henry BERNARD, Jean Claude CAVATZ se retirent également de la commission à la même date.

Monique GALLY, Josette et Yves BRUNET resteront dans la commission des Aînés en qualité de membres extérieurs.

La commission assurera toutefois la gestion des concours aînés au boudrome de Dijon jusqu'à la fin 2016.

Tour de table

Les participants se montrent satisfaits de l'ambiance qui a régné au sein de la commission des aînés durant ces 4 années.

Fin de la réunion à 16 h 30.

Le Président de la commission des Aînés

Daniel HENRY